Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 078-247800584-20220629-D20220617-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2022



D3210-Direction générale des services VGP-Assemblées - VGP

DELIBERATION N° D.2022.06.17 du Conseil communautaire du 29 juin 2022

Aérodromes situés sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

1ère actualisation.

Remplacement d'une représentante de l'Agglomération au sein de la Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

Date de la convocation : 21 juin 2022
Date d'affichage : 30 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 76
Secrétaire de séance : Madame Lucie LONCLE DUDA
Rapporteur : M. François DE MAZIERES

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jacques ALEXIS, M. Michel BANCAL, M. Jean-François BARATON, Mme Martine BELLIER, Mme Dorothée BILGER, Mme Anne-Sophie BODARWE, Mme Annick BOUQUET, Mme Sonia BRAU, Mme Christine CARON, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Gilles CURTI, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, M. Jérémy DEMASSIET, Mme Elodie DEZECOT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, Mme Lydie DULONGPONT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Christophe KONSDORFF, Mme Magali LAMIR, M. Henri LANCELIN, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Olivier LEBRUN, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Jean-Philippe LUCE, M. Philippe PAIN, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Jean-François PEUMERY, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Gwilherm POULLENNEC, M. Benoît RIBERT, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, M. Alain SANSON, Mme Martine SCHMIT, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, Mme Sophie TRINIAC, M. Luc WATTELLE

Absents excusés:

M. Fabien BOUGLE, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. François DARCHIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Erik LINQUIER, Mme Pascale RENAUD, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL.

Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), Mme Marie-Hélène AUBERT (pouvoir à M. Gilles CURTI), Mme Violaine CHARPENTIER (pouvoir à M. Richard DELEPIERRE), Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU (pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE), M. Alain NOURISSIER (pouvoir à Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Emmanuel LION (pouvoir à Mme Annick BOUQUET), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), Mme Sylvie D'ESTEVE (pouvoir à Mme Sophie TRINIAC), Mme Vanessa AUROY (pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN (pouvoir à Mme Martine BELLIER), M. Renaud ANZIEU (pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT), M. Patrice BERQUET (pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN), Mme Nathalie JAQUEMET (pouvoir à M. Luc WATTELLE).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement et notamment les article L.571-13 et R.571-70 à R.571-80;

Vu l'arrêté préfectoral des Yvelines n° 2013022-0002 du 22 janvier 2013 portant sur le renouvellement de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral des départements de l'Essonne et des Yvelines n° 2012174-0001 du 22 juin 2012 modifiant l'arrêté n° 11-041/DRE du 27 juin 2011 portant sur la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral des départements de l'Essonne et des Yvelines n° 2012348-0001 du 13 décembre 2012 modifiant l'arrêté inter-préfectoral n° 201285-0001 du 2 juillet 2012 portant sur le renouvellement de la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

Vu la délibération n° D.2020.07.19 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 juillet 2020 portant sur la désignation des représentants de la communauté d'agglomération au sein des Commissions consultatives de l'environnement (CCE) des aérodromes de Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus-le-Noble et Vélizy-Villacoublay pour la mandature 2020-2026 ;

Vu la démission de Mme Nathalie Therre de ses fonctions de conseillère municipale de Châteaufort ; Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

• La Commission consultative de l'environnement (CCE), prévue par l'article L.571-13 du Code de l'environnement, représente l'outil privilégié de concertation entre les différentes parties concernées par l'activité de l'aérodrome. Elle est notamment consultée sur toute question d'importance relative à l'aménagement ou à l'exploitation de l'aérodrome qui pourrait avoir une incidence sur les zones affectées par le bruit.

Conformément aux dispositions de l'article R.571-73 du Code de l'environnement, les membres des CCE des aérodromes de Saint-Cyr-l'École, de Toussus-le-Noble et de Vélizy-Villacoublay sont répartis de façon égalitaire en trois collèges, à savoir :

- le 1^{er} collège, composé des professions aéronautiques ;
- le 2^{ème} collège, composé des collectivités locales ;
- le 3^{ème} collège, composé des associations.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc agit en lieu et place de ses communes membres en matière de gestion des nuisances sonores, au titre de sa compétence « protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ».

En vertu des arrêtés inter-préfectoraux susvisés, il appartenait au Conseil communautaire de désigner pour chaque CCE, un nombre de représentants titulaires et de représentants suppléants de la communauté d'agglomération comme suit :

- pour la CCE de Saint-Cyr-l'École : 5 titulaires et 5 suppléants,
- pour la CCE de Vélizy-Villacoublay : 4 titulaires et 4 suppléants,
- pour la CCE de Toussus-le-Noble : 6 titulaires et 6 suppléants.

Ont ainsi été désignés, par la délibération susvisée, les représentants suivants appelés à siéger au sein des CCE précitées pour la mandature 2020-2026 :

CCE de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole :

Titulaires	Suppléants
1. Caroline Bouis	1. Mathieu Belkebir
2. Alain Sanson	2. Richard Rivaud
3. Marc Tourelle	3. Géraldine Lardennois
4. Sonia Brau	4. Marie-Laure Rousseau
5. Wenceslas Nourry	5. Emmanuel Lion

CCE de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :

|--|

Anne Pelletier-le-Barbier	1. Arnaud Desbois
2. Gilles Curti	2. François Bréjoux
3. Bruno Drevon	3. Jean-Pierre Conrié
4. Martine Schmit	4. Nicolas Fouquet

CCE de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

Titulaires	Suppléants
1. Bernard Million-Rousseau	1. Jean-Christophe Hilaire
2. Patrice Berquet	2. Nathalie Therre
3. Gilles Curti	3. François Bréjoux
4. Caroline Doucerain	4. Pierre-Yves Pariselle
5. Vanessa Auroy	5. Pierre Lancina
6. Olivier Lebrun	6. Wenceslas Nourry

• La CCE de Toussus-le-Noble s'appuie également sur un comité de suivi de la charte de l'environnement, instance de concertation à travers laquelle s'établit le dialogue entre les différentes parties prenantes « usagers », « associations » et « communes » (article R. 571-78 du Code de l'environnement).

En effet, en juillet 2004, les différentes parties impliquées ont signé une « charte de l'environnement » devant M. le Préfet des Yvelines. Ce dernier a alors constitué un comité restreint, appelé « Comité de suivi » dont la mission est d'établir le règlement intérieur, de faire des propositions concrètes pour diminuer les nuisances perçues par les riverains et de valider les différents documents diffusés aux utilisateurs ou riverains de l'aérodrome.

Les membres du Comité sont désignés en respectant l'équilibre entre les trois collèges qui se partagent la présidence et avec la participation d'Aéroports de Paris (en tant que gestionnaire et/ou expert) et de la Direction générale de l'aviation civile.

Par la délibération susvisée, ont également été désignés, au titre du collège composé des collectivités locales, les représentants suivants au sein du comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

Titulaires	Suppléants
1. Jean-Paul Bizeau	1. Stéphane Touvet
2. Patrice Berquet	2. Nathalie Therre
3. Gilles Curti	3. François Bréjoux
4. Caroline Doucerain	4. Pierre-Yves Pariselle
5. Vanessa Auroy	5. Pierre Lancina

• Mme Nathalie Therre, désignée en qualité de suppléante au sein de la CCE et du comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale de Châteaufort. Il convient donc de la remplacer au sein desdites instances.

La candidate proposée par la Majorité est Mme Christiane Latrace.

Les autres candidats sont appelés à se faire connaître.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation de Mme Christiane Latrace en qualité de représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Toussus-le-Noble ;
- 2) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation de Mme Christiane Latrace en qualité de représentant suppléant de la communauté d'agglomération au sein du comité de suivi de la charte de l'environnement

de l'aérodrome de Toussus-le-Noble ;

3) les listes actualisées des représentants titulaires et suppléants de Versailles Grand Parc au sein des CCE des aérodromes de Saint-Cyr-l'Ecole, de Toussus-le-Noble, de Vélizy-Villacoublay, ainsi que du comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble sont les suivantes :

- CCE de l'aérodrome de Saint-Cyr-L'école :

Titulaires	Suppléants
1. Caroline Bouis	1. Mathieu Belkebir
2. Alain Sanson	2. Richard Rivaud
3. Marc Tourelle	3. Géraldine Lardennois
4. Sonia Brau	4. Marie-Laure Rousseau
5. Wenceslas Nourry	5. Emmanuel Lion

- CCE de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :

Titulaires	Suppléants
Anne Pelletier-le-Barbier	1. Arnaud Desbois
2. Gilles Curti	2. François Bréjoux
3. Bruno Drevon	3. Jean-Pierre Conrié
4. Martine Schmit	4. Nicolas Fouquet

- CCE de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

Titulaires	Suppléants
Bernard Million-Rousseau	1. Jean-Christophe Hilaire
2. Patrice Berquet	2. Christiane Latrace
3. Gilles Curti	3. François Bréjoux
4. Caroline Doucerain	4. Pierre-Yves Pariselle
5. Vanessa Auroy	5. Pierre Lancina
6. Olivier Lebrun	6. Wenceslas Nourry

- comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussusle-Noble :

Titulaires	Suppléants
1. Jean-Paul Bizeau	1. Stéphane Touvet
2. Patrice Berquet	2. Christiane Latrace
3. Gilles Curti	3. François Bréjoux
4. Caroline Doucerain	4. Pierre-Yves Pariselle
5. Vanessa Auroy	5. Pierre Lancina

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 52 Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de suffrages exprimés : 67 (incluant les pouvoirs) Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 67 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.